



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Le 9 décembre 2017 à 18h

Début de la séance 18h10.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier de l'exercice 2016/2017
- 3) Approbation des comptes du 01/07/2016 au 30/06/2017 et quitus
- 4) Renouvellement du mandat du tiers sortant des administrateurs
- 5) Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes
- 6) Election d'un membre à la Commission des Litiges en remplacement d'un démissionnaire
- 7) Prévisions pour 2017/2018
- 8) Tarifs adhésions et sympathisants
- 9) Questions diverses

RAPPORT MORAL ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE prend la parole.

Aujourd'hui nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Christophe BIAZON, responsable des Associations de la ville de BEAUMONT-SAINT CYR, qui représente Monsieur le Maire, Nicolas REVEILLAUT, indisponible en ce jour de téléthon. Notons également la présence de Madame la Maire Déléguée de SAINT CYR, Brigitte DIMIER.

Au 30 juin 2017 notre association comptait 100 membres adhérents et 36 sympathisants. Aujourd'hui nous sommes 111 membres licenciés.

La feuille de présence fait apparaître un total de 70 adhérents à jour de cotisation présents ou représentés, sur les 100 inscrits, l'assemblée peut donc délibérer valablement. Bienvenue aux nouveaux membres, nous notons également la présence d'une quinzaine de membres sympathisants qui sont restés après le tournoi et nous les en remercions.

J'aimerais revenir sur les faits marquants de l'exercice écoulé et vous présenter les objectifs que nous pouvons nous assigner pour l'année à venir.

Nos actions :

Saison dernière

- Remercions à nouveau vivement la Municipalité de BEAUMONT qui nous accueille dans les locaux de l'ancienne Mairie afin de nous permettre de pratiquer notre sport favori.
- Cette année, ce sont 80 membres sur 112 licenciés qui suivent les cours dispensés par nos 4 moniteurs : 11 avec Brigitte et Guy DIMIER, 33 avec Raymond ALRIC et 36 avec Stéphane GACIOCH.

Pour le Bridge scolaire, 18 collégiens qui avaient décidé fin juin 2015 de continuer l'aventure ont repris les cours en octobre et ont disputé avec persévérance et succès les Finales de Comité à Royan pour les 1^{ères} années et à Niort pour les 2^{èmes} années. Une paire d'entre eux s'est brillamment qualifiée en cadets, Lilian et Maxime se sont rendus à la Finale Nationale à SAINT CLOUD où ils se sont très honorablement classés.

Cette année à VOUNEUIL 3 élèves en 4^{ème} année (cadets) ainsi que 7 élèves en 2^{ème} année suivent les cours, et nous avons accueilli en première année de bridge 5 nouveaux élèves.

Merci à Michel TEINTURIER qui a accepté de prendre les 1^{ères} années et à Monique PEGHAIRE qui s'occupe des 2^{ème} et 4^{ème} années.

- Les tournois :
 - 50 tournois du Jeudi ont permis de faire jouer 1424 personnes.
 - 50 tournois de régularité les samedis.
 Au total se sont **2910 joueurs** qui se sont rencontrés en tournoi homologués, soit **14,30%** d'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Profitez de cette occasion pour rappeler l'ESPRIT DE COURTOISIE ET DE CONVIVIALITE QUI DOIT REGNER. Notre souci est de satisfaire le plus grand nombre dans le meilleur état d'esprit possible. Le bridge a des difficultés à se développer, soyez indulgents avec les nouveaux joueurs, tolérants avec vos adversaires et bienveillants avec vos partenaires. Quand on pense aux efforts à développer pour amener un joueur au bridge il est navrant de l'écœurer avec quelques mots déplacés à la table !

- Les 40 séances de bridge loisir du mercredi ont vu 671 présents
- Nous nous sommes équipés cette année, à l'instar des grands Clubs, d'une machine à distribuer qui nous a coûté 3898€. Nous sommes à même maintenant d'organiser des tournois de plus grande envergure. De plus cette machine permet aux moniteurs de préparer pour leurs élèves des donnes en nombre pour leurs cours, sur des sujets ciblés.
- Lors de la dernière AGO le Conseil d'administration avait reçu l'autorisation de modifier les tarifs si nécessaire avant la prochaine Assemblée. Au 1er Juillet le carnet de Droits de Tables est passé de 25 à 26€ les 10 tickets. Le montant de la cotisation est resté inchangé tant pour les membres actifs 30€ que pour les sympathisants 20€. Les Droits de Tables en espèces sont à 3€ pour les membres et sympathisants et à 4€ pour les autres joueurs.

Nouvelle saison : 2017/2018

- Les Membres

Ce début de saison a vu l'adhésion de 26 nouveaux bridgeurs, 17 par recommandation de nos membres, 5 grâce à la réputation de notre Club, 4 par les Forums.

Nous avons également organisé 2 après-midi de « portes ouvertes » pour accueillir les personnes contactées au Forums.

Grâce à la politique de recrutement active du Conseil sous la conduite efficace de Guy DIMIER, notre association compte à ce jour 112 membres.

Nombre d'entre vous ont contribué à l'agrandissement de l'association en faisant venir à nous des connaissances ou amis. Nous les en remercions et vous encourageons vivement à continuer.

Nous avons la chance de disposer de quatre moniteurs Raymond ALRIC, Brigitte et Guy DIMIER, et Stéphane GACIOCH, qui sont à votre disposition pour vous aider à progresser.
- Il est à noter également un événement qui a ravi nombre de nos membres :

La conférence de Thomas PESQUET le 25 NOVEMBRE au Futuroscope où 217 personnes avaient été invitées par nos soins (le Futuroscope s'était réservé 230 places) dont 110 bridgeurs ou amis de Bridgeurs
- Le **3 mars 2018**, aura lieu la **fête du club** gageons que cette journée remportera le même succès que l'année dernière. Vous pourrez vous inscrire sur le site en début d'année.

Les compétitions :

- De nombreux membres de notre club ont participé à des compétitions et ont réalisé de très belles performances. Vous trouverez tous les résultats sur le site de notre Club.
- La saison dernière nous avons engagé 5 équipes aux Interclubs qui se sont déroulés à NIORT les 1^{er} et 2 avril 2017. Cette année, ce sont 9/10 équipes de 4 que nous inscrirons à cette compétition à NIORT les 24/25 mars prochains.

RAPPORT FINANCIER ET PREVISIONNEL

Guy DIMIER donne lecture du rapport financier de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 et du budget prévisionnel.

RAPPORT FINANCIER

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations Membres Adhérents	3010.00 €	
Cotisations Membres Sympathisants	680.00 €	
Licences	2456.00 €	
Licences FFB		2496.00 €
Droits de Table Réception de 2910joueurs	7451.50 €	
Droits de Table versés à la FFB		1924.64 €
Redevance Comité		379.20 €
Subventions: Départ 350 HV 339CA 150€ Sponsoring commerçants 580€ Rétrocession Fun bridge 22€ & Divers	1476.19 €	
Inscription Interclubs		524.00 €
Reventes Fournitures aux Membres et participations repas AG	2221.20 €	
Fournitures Dealer4, Fuel, Frigo, Peinture, Cartes, Etuis, Boites à enchères		10093.58 €
Frais Réception Apéro		1167,90 €
Buffet A G et Galette des Rois		1396.06 €
	17294.89 €	17981.38 €
PERTE 2016/2017 30 JUIN 2017		686.49 €
Report du 30 Juin 2016	94.78 €	
TRESORERIE 30 Juin 2017	3408.29 €	

PREVISIONNEL 2017 2018

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations Membres Adhérents	3000.00 €	
Cotisations Membres Sympathisants	520.00 €	
Droits de Table Réception de 3000 joueurs	7000.00 €	
Frais de Réception Apéritif		1300.00 €
Revente Fournitures (AG, Matériel)	1200.00 €	
Fournitures, travaux d'entretien, Chauffage		6800.00 €
Redevances FFB		2300.00 €
AG et FETE DU CLUB		1300.00 €
Inscriptions Interclubs		750.00 €
Formation de 2 Arbitres		500.00 €
Subvention CA 300€, CD 350€, Commerçants 600€	1250.00 €	
	12970.00 €	12950.00 €
BENEFICE	20.00 €	

Les subventions et les sponsors

Les subventions et le concours de nos sponsors apportent un soutien important au développement de notre Club en nous permettant d'accélérer notre plan d'investissement.

Grâce à l'aide du Crédit Agricole, du Conseil Départemental et d'une dizaine de Commerçants nous avons collecté pour la saison 2016/2017 près de 1500 €, contre 1000€ la saison précédente.

La réussite dans ce domaine demande du temps et une attention constante à bien traiter nos sponsors. Afin de leur faire connaître le club qu'ils soutiennent nous avons conviés nos sponsors à un apéritif après un tournoi du samedi, ce qui nous a permis de les présenter et de présenter leurs activités à nos membres et sympathisants présents.

Le club s'efforce de privilégier les enseignes qui nous soutiennent en leur accordant notre clientèle fidèle. Nous invitons tous nos membres et sympathisants à en faire de même. Pour mémoire il s'agit de: Fleuriste Marizan, Vins Morgeau, Pizzeria, Coiffeur, Pharmacie de Beaumont, Boulangerie le Gambadou, Intermarché Naintré, Imprimerie Mégatop, Immobilier Charles Martel, Le relais du Clain.

Le Président reprend la parole

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Le vérificateur des comptes Guy LANFRANCHI atteste de la sincérité et validité des comptes qui lui ont été soumis. Il demande de donner quitus au trésorier pour sa gestion. Ce rapport sera annexé aux présentes.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le Président fait procéder au vote par l'AG qui approuve à l'**UNANIMITE** des présents et représentés, le rapport moral.

QUITUS POUR LA GESTION

Le président fait procéder au vote de l'assemblée qui approuve à l'**UNANIMITE** des présents et représentés l'ensemble des comptes et donne **quitus pour la gestion**.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Le vérificateur des comptes est maintenant statutairement élu pour 3 ans.

Le président propose à l'assemblée générale le renouvellement dans ses fonctions de **Guy LANFRANCHI**, pour trois ans. Il est reconduit dans ses fonctions à l'**UNANIMITE**.

ELECTIONS A LA COMMISSION DES LITIGES

Pour être en conformité avec nos statuts cette commission doit comporter 3 personnes minimum. Suite au départ de Martine DESBANS, nous devons donc élire un nouveau membre. Les 2 autres membres de cette commission Didier ROUSSEAU et François MAJOU continuent leur mandat jusqu'à la fin de l'exercice 2018. Monsieur Jean LIEBY est candidat à ce poste. Le Président propose un vote à main levée, l'AG élit à ce poste Monsieur Jean LIEBY, pour une durée de 3 ans à l'**UNANIMITE**.

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il y a 4 mandats d'administrateur à pourvoir. Le CA a reçu les candidatures de **Brigitte DIMIER, Guy DIMIER, Jean-Pierre PEGHAIRE, Annick PENALT**. Le Président propose un vote à main levée, l'AG élit pour une durée de 3 ans ces quatre candidats à l'**UNANIMITE**.

QUESTIONS DIVERSES

Michel COULONDRE demande : Que ferons nous quand du fait du développement du Club les locaux deviendront trop petits ?

Réponse du Président : Nous étudierons le problème quand il se présentera.

Plus aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Le Trésorier Guy DIMIER	Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE	La Secrétaire Monique PEGHAIRE
----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------